

LA LETTRE DU MAIRE

N° 2 – Septembre 2023

Spécial Fibre



Chères Voisenonaises,
Chers Voisenonnais,

Notre village a été sélectionné par Orange, propriétaire du réseau cuivre et fibre optique. Il fait partie des 162 communes pour lesquelles la fermeture commerciale du réseau cuivre est fixée au 27 janvier 2025 et la fermeture technique du réseau au 27 janvier 2026.

Si vous avez déjà souscrit un abonnement à la fibre optique, vous n'avez rien à faire. Vous n'êtes pas concerné par l'arrêt du réseau cuivre. En revanche, si vous disposez d'un abonnement sur le réseau cuivre (téléphonie fixe avec prise en T ou ADSL) : **vous devrez migrer vers la fibre optique ou une autre technologie très haut débit avant le 27 janvier 2026.** Pour éviter toute coupure, il est recommandé d'anticiper cette migration vers la fibre optique (ou d'autres technologies alternatives) dès maintenant.

• Comment procéder ?

Première étape, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire **une offre sur le réseau fibre**. Si vous n'avez aujourd'hui qu'une ligne de téléphone fixe (prise T) et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre. Mais vous devrez malgré tout contacter votre opérateur pour passer à la fibre.

• 27 janvier 2026 : arrêt du réseau cuivre

A compter de la date de fermeture technique du réseau cuivre, c'est à dire le 27 janvier 2026, plus aucun service porté par ce réseau ne fonctionnera (Ligne téléphonique, Alarme, accès Internet DSL...). Les usagers (particuliers, professionnels, administrations...) devront avoir migrés vers des prestations portées par le réseau fibre optique pour éviter la coupure.

• Un maire à vos côtés !

En tant que référent local du plan national d'arrêt commercial et technique du réseau cuivre sur la commune, je suis personnellement en contact avec les services d'Orange et prêt à vous offrir conseils et aides pour faciliter les formalités administratives. Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet. Si ce n'est pas le cas, anticipez en le contactant dès maintenant. Assurez-vous d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer. Dans le doute, contactez-moi en mairie. Je vous apporterai un accompagnement personnalisé afin de faciliter et simplifier vos démarches, n'hésitez pas à me solliciter en prenant rendez-vous en mairie.

Bien chaleureusement,

Le Maire,
Julien AGUIN

L'essentiel

- Arrêt technique du réseau télécom cuivre filaire au 27 janvier 2026
- L'abonnement au réseau fibre optique s'impose à tous les Voisenonnais (particulier, entreprise...)
- Pour vous accompagner et répondre à vos interrogations, Monsieur le Maire est à votre disposition : en mairie, au **01 60 68 29 00**, ou sur **mairie@voisenon.fr**

Tout ce qu'il faut savoir sur la fermeture du réseau cuivre

D'abord réservé à la téléphonie, le réseau cuivre a permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL et ses nombreuses évolutions. Propriété de l'opérateur historique de téléphonie Orange, il a atteint aujourd'hui ses limites en terme de débit. C'est pourquoi les Français souscrivent désormais majoritairement à la fibre. L'entretien de deux réseaux fixes en parallèle n'a pas de sens en termes économique et environnemental. En conséquence, l'opérateur d'infrastructure propriétaire du réseau cuivre a annoncé fin 2019 sa volonté de fermer progressivement son réseau cuivre au niveau national.

Quels sont les avantages de la fibre ?

Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre. Le signal est de meilleure qualité pour une connexion Internet optimale.

La fibre permet aussi de connecter de nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure. La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une plus grande pérennité. Et enfin, la fibre offre de meilleures performances énergétiques.

Pour approfondir ce sujet :
<https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>